VOISINS — le bretonneux —	**Service Culturel**	**Fiche d'inscription** **BIENNALE DE LA SCULPTURE**

Contact : Service Culturel Tél. 01 30 44 29 28 culture@voisins78.fr

<u>Délai des inscriptions : jeudi 1er février 2024</u>.

Mairie de Voisins-le-Bretonneux, 1 place Charles de Gaulle

78960 VOISINS-LE-BRETONNEUX

NOM Prénom : …….

Nom d'artiste (facultatif) **:** …….

Adresse postale :

……..

……..

……..

Coordonnées

Téléphone fixe : …….

Téléphone portable : ……

E-mail : ……..

Site internet : ……

Réseaux sociaux : …….

J'accepte que les informations suivantes soient publiées sur le catalogue public de l'exposition :

☐Tel fixe ☐Tel portable ☐E-mail ☐Site internet ☐Réseaux sociaux

Autre : …….

Je possède un numéro de SIRET et déclare les ventes liées à mon activité à l'URSSAF (autrefois, gestion par la Maison des artistes) :

☐OUI ☐NON

Je souhaite être inscrit(e) à la base de données « artiste » du service culturel – ou y être conservé(e) – à l'issue de la Biennale :

☐OUI ☐NON

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Biennale de la sculpture

Samedi 2 mars au dimanche 17 mars 2024
à l'Espace d'exposition de la Maison Decauville,
5 place de la Division Leclerc 78960 VOISINS-LE-BRETONNEUX.

Soumettre une candidature est gratuit, toutefois, les artistes retenus par le comité de sélection devront s'acquitter d'un montant forfaitaire de **20 euros (16 euros pour les étudiants)**, pour une à trois œuvres, au titre de la participation financière à la Biennale de la sculpture 2024. Cette somme est due après réception d'un titre exécutoire de recettes envoyé par le Trésor Public.

Réception et reprise des œuvres :

Annonce des oeuvres sélectionnées :	Entre le **jeudi 8 et le vendredi 9 février**
Dépôt des oeuvres retenues :	Du **lundi 12 au mardi 20 février** sur les horaires d'ouverture du service Culturel
Dates et horaires de reprise des oeuvres exposées :	Du dimanche **17 mars en fin de cérémonie de clôture de la Biennale au mercredi 20 mars** sur les heures d'ouverture du service Culturel

Communication :

Je souhaite recevoir par courriel le carton d'invitation : ☐OUI / ☐NON

Chaque artiste pourra également obtenir des supports de communication papier (affiches A3 et A4, invitations). Toutefois, afin d'éviter le gaspillage de papier, ces impressions seront réalisées au fil des demandes. Si vous souhaitez en bénéficier, il faudra en fixer les quantités en direct avec le service Culturel, après confirmation de l'inscription.

Les supports de communication sont à retirer à la Maison Decauville, service Culturel, place de la Division Leclerc à Voisins-le-Bretonneux.

Présence et permanences des artistes :

La Biennale sera ouverte tous les jours **de 14 heures à 18 heures**.

Afin d'assurer le bon déroulement de l'exposition et l'accueil du public sur toute la période d'ouverture, il est demandé à chaque artiste exposant d'effectuer **au minimum deux créneaux de permanence**.

(Cochez vos disponibilités dans les cases du tableau ci-après)

Dates	**14 h - 16 h**	**16 h - 18 h**		**14 h - 16 h**	**16 h - 18 h**
Sam 2			**Dim 10**		
Dim 3			**Lun 11**		
Lun 4			**Mar 12**		
Mar 5			**Mer 13**		
Mer 6			**Jeu 14**		
Jeu 7			**Ven 15**		
Ven 8			**Sam 16**		
Sam 9			**Dim 17**		

Acceptez-vous de vous rendre disponible sur une ou plusieurs matinées en semaine pour accueillir et guider des visites de groupes scolaires ? : ☐OUI ☐NON

(planning à préciser avec le service Culturel)

<u>Œuvres présentées :</u> Toutes les œuvres doivent être stables et, si nécessaire, fournies avec le support adapté. Le service Culturel ne pourrait être tenu pour responsable d'un incident, dans le cas où une œuvre serait abîmée en raison d'un défaut sur cette dernière.

Titre de l'oeuvre	Matériaux et technique	Dimensions	Prix de vente (ou valeur d'assurance si réservé)
1-			
2-			
3-			

<u>Présentation de l'artiste :</u> *Décrivez succinctement votre parcours, votre univers et/ou vos inspirations (maximum 50 mots). Ce texte sera ajouté au catalogue, si votre candidature est retenue.* ***Si vous souhaitez qu'une photo accompagne votre présentation, merci de joindre une photo portrait de vous, format 200*200 pixels.*** *Pour éviter d'être relancé(e), précisez-nous également par écrit si vous ne souhaitez* ***<u>pas</u>*** *fournir de photo de vous.*

J'atteste avoir pris connaissance du règlement de la Biennale de la Sculpture et en accepter les clauses.

Fait à ……, le

Signature de l'artiste

Période d'inscription à la Biennale : <u>jusqu'au jeudi 1er février 2024</u>, délai de rigueur.

Les informations portées sur ce formulaire sont obligatoires. Elles font l'objet d'un traitement destiné à gérer les expositions culturelles. Le service destinataire des données est le service Culturel. Conformément à la loi "informatique et libertés" du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à Madame le Maire. ***Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.***